

Mairie de Pignans

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Département du VAR**

**Arrondissement de BRIGNOLES**

**DEL.49/2025**

**DATE DE LA CONVOCATION :**

01/07/2025

**DATE DE PUBLICATION :**

08/07/2025

*L'An deux mil vingt-cinq, le 7 juillet à 18h30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BRUN Fernand, agissant en qualité de Maire.*

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

**Membres en exercice : 24**

**Membres présents : 16**

**Nombre de votants : 19**

**Etaient présents :**

*M. ADAM Stéphane ; M. ARCUCCI Patrick ; M. BENEDETTO Nicolas ; Mme BOUCHER Julie ; M. BRUN Fernand ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FERRARI Fabien ; M. FRELIER Laurent ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. TASSY Jacques ; Mme TROISI Valérie*

**Procurations :**

*Mme AURIOL Anne donne procuration à M. CAMARA Célestin  
M. SEIGNOBOS Jean-Luc donne procuration à M. ARCUCCI Patrick  
Mme THIERRY Martine donne procuration à M. BRUN Fernand*

**Etaient absents :**

*M. AIGUESPARSES Cédric  
Mme GACNIK Marie-France  
M. HERAUD Jean-François  
Mme PRUNET Sophie  
Mme YZQUIERDO Laurence*

*Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil, Madame TROISI Valérie ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.*

**TARIFICATION DE LA LOCATION DE LA TERRASSE DE LA BATISSE  
DU DOMAINE DE BERTHOIRE**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée son souhait de la mise à la location de la terrasse de la bâtisse du domaine Berthoire. Dans le cadre de la gestion du domaine communal, cette terrasse pourra être mise à la disposition des différents utilisateurs qui en feraient la demande pour l'exercice d'activités récréatives, éducatives, culturelles, sportives et plus généralement de loisirs ainsi que pour la tenue de réunions et de conférences.

L'utilisation prioritaire doit d'abord être envisagée pour les besoins des services communaux ou les activités municipales d'intérêt général.

Quant aux autres utilisateurs, il y a le plus grand intérêt, dans le but de faciliter le développement des activités associatives ou d'apporter une aide efficace au développement des relations sociales entre les administrés, à ouvrir l'accès à la location de cette terrasse de la bâtisse du domaine de Berthoire.

Il convient donc d'établir la tarification de cette location.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**ET APRES en avoir délibéré,**

**DECIDE**

**Article 1 :**

**D'APPROUVER** la tarification proposée ci-dessous pour la location de la terrasse de la bâtisse du domaine Berthoire.

	Terrasse de la bâtisse Berthoire		
	location journée	location week-end	caution
Associations pignantaises	Gratuit		
Pignantais	□ 180,00 €	□ 360,00 €	□ 800,00 €
Particuliers extérieurs à la commune	□ 380,00 €	□ 760,00 €	□ 800,00 €
Employés communaux et agents retraités	□ 90,00 €	□ 180,00 €	□ 800,00 €
Associations extérieures et congrès à but lucratif ou activités commerciales	□ 250,00 €	□ 500,00 €	□ 800,00 €
Associations extérieures et congrès à but non lucratif	□ 200,00 €	□ 400,00 €	□ 800,00 €

**Article 2 :**

**DE DETERMINER** qu'une convention de mise à disposition liant la commune au loueur sera établie en amont de chaque location.

**Article 3 :**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document en lien avec cette affaire.

FAIT ET DELIBERE les jour, mois et an que dessus,  
AU REGISTRE sont les signatures

**POUR : 19 UNANIMITE**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

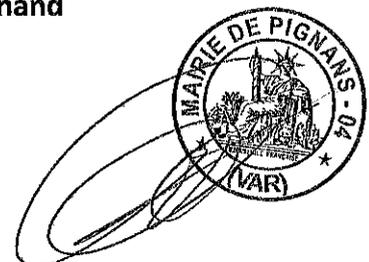
TROISI Valérie

Secrétaire de séance



BRUN Fernand

Maire



Envoyé en préfecture le 08/07/2025

Reçu en préfecture le 08/07/2025

Publié le

ID : 083-218300929-20250707-DEL49\_2025-DE